

Diplôme agréé par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la formation des aumôniers militaires d'active, des aumôniers hospitaliers et pénitentiaires. Arrêté du 18/08/2022.

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Christine Mengès-Le Pape, Professeur des Universités, Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels chargés d'enseignement (liste indicative).

Enseignants-chercheurs et enseignants :

Université Toulouse Capitole :

Christian Lavalie

Christine Mengès-Le Pape

Université de Rouen Normandie :

Hélène Brunet de Courrèges

Institut Catholique de Toulouse :

Philippe Ruiz

Anne-Claire Favry

Christelle Guillin

Université Savoie Mont Blanc :

Manon Sérèni

Professionnels :

Serge Capel, Avocat

Françoise Housty, déléguée régionale de l'Association Nationale des Médiateurs

Auxquels s'adjoignent des intervenants du **CRCM** et du **CRIF Midi-Pyrénées**.

CRITÈRES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

Pas de condition académique spécifique.

Sélection des candidats

Sélection sur dossier de candidature (prise en compte de la motivation)

Entretien à la demande de la commission de sélection

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30



OBJECTIFS

Le diplôme d'université « Droit et religions » s'inscrit dans un programme de formation déployé au niveau national et dont l'objectif est de renforcer la compréhension des libertés religieuses, de former aux régimes juridiques des activités cultuelles en France et aux relations entre les institutions religieuses et les pouvoirs publics.

Diplôme de médiation culturelle et cultuelle fondé sur une connaissance des lois de République, il s'adresse non seulement aux cadres religieux (aumôniers, ministres du culte, chargés de prédication...), mais aussi aux personnels des administrations (éducatives, hospitalières, pénitentiaires, territoriales...), aux salariés d'entreprises, ... et au-delà, à toute personne intéressée par ces problématiques et soucieuse de replacer leur vécu quotidien dans un contexte plus large.



PUBLIC VISE

Cette formation, structurée autour des besoins ressentis par les cadres religieux (aumôniers, ministres du culte, chargés de prédication...) **s'adresse à un public large, manifestant un intérêt personnel et/ou professionnel pour l'étude du lien entre droit et religions**. Quelques exemples :

Personnel de santé, soignants et accompagnants, assistantes sociales hospitalières, psychologues cliniciens, médecins internes en fin de cursus... ; animateurs et éducateurs sociaux relevant de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), agents des collectivités territoriales (agents de surveillance de la voie publique -ASVP ; agents des Maisons de la Région), services sociaux de l'enfance et de la famille (conseils généraux)... ; agents de l'Education Nationale, agents des services de préfecture, agents du ministère du travail (agents publics de Pôle Emploi), police, gendarmerie - agents de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) - salariés d'entreprises, assistants RH, DRH, salariés d'associations (insertion, aide aux personnes...), psycho-sociologues salariés..., salariés en CSP et demandeurs d'emploi souhaitant exercer dans le secteur associatif ou en entreprise et désireux d'acquérir des compétences spécifiques sur les questions de diversité...

Ce diplôme est organisé en collaboration avec l'Institut Catholique de Toulouse, avec le soutien du Ministère de l'Intérieur, de la Préfecture de la Haute-Garonne, et en partenariat avec le Conseil Régional du Culte Musulman (CRCM) et le Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF) - Midi-Pyrénées.

DIPLOME D'UNIVERSITE FORMATION LAÏCITE, RELIGION ET CITOYENNETE

« DROIT ET RELIGIONS »



PROGRAMME

Module 1 : Droit des religions - 56 heures	Module 2 : Connaissance des religions - 44 heures	Module 3 : Principes et dialogues - 42 heures
<ol style="list-style-type: none">1. Cours introductif : religions et espace public (14h)2. Droit public et religions (14h)3. Droit privé et religions (14h)4. Droit des institutions, laïcité, activités religieuses (14h)	<ol style="list-style-type: none">1. Connaissances religieuses : présentation du judaïsme, du christianisme et de l'islam (3 x 10h)2. Histoire religieuse de la France (14h)	<p>Six séminaires de sept heures :</p> <ul style="list-style-type: none">• Séminaire introductif (UT1)• Anthropologie religieuse (ICT)• Sécularisations et statuts des cultes en Europe (UT1)• Médiation interculturelle - 2 séminaires (ICT)• Techniques de médiation (UT1) <p><i>Les thématiques des séminaires sont susceptibles d'être modifiées.</i></p>

Volume horaire : 142 heures, auquel s'ajoutent 9 heures d'examens soit 151 heures au total

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

1. Une épreuve de contrôle continu portant sur chaque matière du module 1 et sur l'histoire religieuse de la France.
2. Deux épreuves écrites de 3 heures portant l'une sur les enseignements du module 1, l'autre sur les enseignements du module 2.
3. Un grand oral pouvant prendre la forme de l'analyse d'une situation pratique - durée 30 mn - soutenu devant un jury composé à minima d'un enseignant-chercheur d'UT Capitole et d'un représentant de l'ICT.

Nota : session de rattrapage (modalités particulières).



ORGANISATION

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 8 mois à compter du mois de janvier. Volume horaire : 151 heures dont 9 heures d'examens. **Cours de janvier à début juillet, examens : fin septembre/début octobre.**

Les enseignements auront lieu à Toulouse, à raison de 2 cours par semaine (18h00/20h00) sauf exception et d'un séminaire mensuel de 7 heures (6 séminaires au total), alternativement :

- À l'Université Toulouse Capitole, Campus de Toulouse
- À l'Institut Catholique de Toulouse au 31, rue de la Fonderie
- Dans les locaux de la Mairie de Toulouse (si besoin)

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



CONTACT

Alice Bayard - Bureau MQ 108 (site de la Manufacture des Tabacs) - Tél.: 05 61 12 86 58 - DU-droit-et-religions@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : DU-droit-et-religions@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Alice Bayard - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage - bureau MQ108
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention de Alice Bayard - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)



TARIFS - ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

2000 euros. **Tarif si financement individuel : 350 euros**

Accessible aux étudiants au tarif individuel dans la limite des places disponibles